



Les pratiques d'éducation inclusive à l'école



Laurie Hébert

B. Éd., étudiante à la maîtrise en psychopédagogie, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval



Aude Gagnon-Tremblay

M.A., étudiante au doctorat en psychopédagogie, Faculté des sciences de l'éducation, Université



Mélanie Paré

Ph. D., professeure, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Université de Montréal

Introduction

L'intégration scolaire, l'inclusion scolaire et l'éducation inclusive sont des concepts de plus en plus fréquents en éducation. Parfois utilisés comme des synonymes, ils diffèrent toutefois dans leur définition et dans leurs implications pour le milieu scolaire. Cet article définira d'abord les concepts d'intégration, d'inclusion et d'éducation inclusive. Puis, il présentera certaines pratiques inclusives à mettre en place dans la classe et au service de garde et discutera du rôle de l'enseignant dans l'éducation inclusive.

Que signifient les concepts d'intégration scolaire, d'inclusion scolaire et d'éducation inclusive ?

L'intégration scolaire consiste à intégrer un élève ayant des besoins particuliers à la classe ordinaire. Ce dernier doit s'adapter au milieu scolaire selon les mesures d'aide qui sont mises à sa disposition dans la classe ordinaire (Conseil supérieur de l'éducation, 2017). Autrement dit, comme le mentionne la professeure-chercheuse Mélanie Paré de l'Université de Montréal, « dans la logique d'intégration, l'élève suit un rythme qui lui est imposé. C'est lui qui doit s'adapter à son milieu » (2023). L'inclusion scolaire consiste quant à elle à l'adaptation de l'école et de l'enseignement aux besoins particuliers des élèves afin qu'ils soient en mesure de participer pleinement aux activités d'apprentissage dans la classe ordinaire (Conseil supérieur de l'éducation, 2017). Les différences et les besoins des élèves sont reconnus par le milieu scolaire et l'enseignant doit adapter sa pratique afin de favoriser la réussite éducative de tous. Toutefois, malgré les visées éducatives de ces paradigmes, Crahay (2013) constate que des inégalités persistent. En effet, malgré les intentions et les politiques d'intégration et d'inclusion, les pratiques peuvent amplifier des différences individuelles, accentuer des écarts entre les élèves et ont parfois des effets ségrégatifs (Bélanger et Duchesne, 2010).



L'éducation inclusive se distingue des deux concepts précédents puisqu'elle adopte une perspective d'équité et fait appel à la mixité sociale (Maxwell et al., 2023). Dans un établissement scolaire, la mixité sociale se définit comme un espace où tous les groupes sociaux sont représentés, notamment la diversité ethnoculturelle et socioéconomique (Conseil supérieur de l'éducation, 2015). Les milieux éducatifs s'inscrivant dans ce paradigme cherchent ainsi à s'adapter à la diversité des élèves en agissant sur les défis qu'ils peuvent rencontrer à l'intérieur et à l'extérieur de l'école afin de favoriser leur engagement, leurs apprentissages et leur réussite éducative.

Plus concrètement, l'équipe-école se questionne afin d'identifier les élèves susceptibles de rencontrer des obstacles durant leur parcours scolaire pour leur offrir le support nécessaire (Conseil supérieur de l'éducation, 2017). Par exemple, la violence, l'intimidation, le faible taux de réussite scolaire ainsi que l'absentéisme sont des défis pouvant amener le personnel scolaire à se mobiliser et à adapter les services offerts aux élèves, le type de classe (p. ex., classe ordinaire, classe spécialisée, etc.) mis à leur disposition ainsi que le rôle des acteurs scolaires intervenant auprès de ceux-ci (Conseil supérieur de l'éducation, 2017).

Pistes d'action pour amorcer un changement

QUELLES PRATIQUES INCLUSIVES PEUVENT ÊTRE MISES EN PLACE DANS LES CLASSES ORDINAIRES ET SPÉCIALES ?

D'abord, au niveau de la classe, la composition de celle-ci doit être similaire à la diversité de personnes rencontrées dans la population. Il est recommandé que la **classe ordinaire** soit composée d'au moins 25 % à 30 % d'élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) (Tremblay, 2023). En plus de favoriser les relations entre des individus ayant des réalités différentes, la mixité scolaire et sociale contribue à l'interdépendance positive du groupe. Ce concept consiste à mobiliser les forces et les défis des élèves comme ressources pour les objectifs communs (Paré, 2023). L'apprentissage coopératif permet aux élèves d'utiliser leurs pairs comme sources d'apprentissage et à leurs enseignants d'éviter la surcharge et l'individualisation du soutien et des activités d'apprentissage (Crahay, 2013).

Les **classes spéciales, d'accueil ou les groupes d'adaptation scolaire** peuvent également s'inspirer de ce concept et prévoir des moments de décroïsonnement où les élèves font des activités avec d'autres jeunes de leur âge ou de leur niveau scolaire (Winebrenner et Demers, 2008). Cela favoriserait un climat scolaire positif qui agit contre le rejet, l'indifférence et l'intimidation (Paré, 2023). Le séjour des élèves ayant des besoins particuliers dans ces classes devrait toutefois être de courte durée, explique la professeure-chercheuse. En effet, il est essentiel de prioriser des stratégies d'enseignement alternatives et différenciées qui répondent aux besoins des élèves et qui leur permettront de réintégrer la classe ordinaire. D'ailleurs, la professeure-chercheuse explique que « **l'élève doit avoir des moments authentiques dans la classe ordinaire pour exercer ce qu'il a appris dans la classe spécialisée** » (Paré, 2023).

Les pratiques d'enseignement inclusif ne doivent toutefois pas demeurer dans la classe, explique la professeure-chercheuse. En effet, le service de garde contribue également à l'inclusion des élèves. À ce sujet, le Conseil supérieur de l'éducation (2006) explique que pour assurer la qualité de ce service, le personnel doit être suffisamment formé et contribuer à répondre aux besoins des élèves, notamment de ceux ayant des plans d'intervention. De cette façon, l'école agit avec une plus grande cohérence en créant un environnement inclusif qui facilite le bien-être des jeunes et leur participation scolaire et sociale.

QUEL RÔLE JOUENT LES ENSEIGNANTS DANS L'ÉDUCATION INCLUSIVE ?

Le référentiel de la formation à l'enseignement du Québec (2001) précise que l'enseignant développe sa compétence à adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves HDAA (ministère de l'Éducation du Québec [MEQ], 2001). Or, la professeure-chercheuse Mélanie Paré considère que cette responsabilité n'appartient pas seulement aux enseignants, mais aussi à l'orthopédagogue. Afin de faciliter la réussite éducative des élèves, les enseignants doivent collaborer avec différents professionnels ainsi qu'avec les services complémentaires de leur milieu (Paré, 2023). Ce travail collaboratif permet de faire évoluer les compétences attendues des enseignants vers la mise en place des stratégies de différenciation pédagogique pertinentes et en adéquation avec l'enseignement inclusif axé sur le soutien à la pleine participation et à la réussite des élèves (MÉQ, 2020). Autrement dit, la collaboration doit être priorisée lorsqu'il

→ La médiagraphie commentée est disponible en page 32

est question d'éducation inclusive pour diminuer le recours à l'enseignement indifférencié en classe (Paré, 2023). La création d'une culture, de normes et de directives collectives cohérentes dans les établissements ainsi que l'appui de la direction d'établissement sont également des pratiques gagnantes qui favorisent l'éducation inclusive (Paré, 2023).

Conclusion

L'éducation inclusive permet d'offrir aux élèves un environnement scolaire équitable qui favorisera leur bien-être. Bien que ce paradigme soulève parfois des préoccupations, notamment en ce qui concerne les moyens et les ressources pour le mettre en œuvre (Norwich, 2019), il a l'avantage de permettre aux élèves et au personnel scolaire de s'adapter à la diversité, sans diminuer les attentes liées aux compétences à développer chez ceux-ci. Les milieux intéressés par l'éducation inclusive sont invités à approfondir leur compréhension des causes de l'échec et du succès scolaire et à développer de nouvelles façons de favoriser l'appartenance à la communauté, et ce, peu importe les caractéristiques des élèves (Thomas et Loxley, 2022). Comme le souligne la professeure-chercheuse, « l'éducation inclusive n'enlève pas les différences, elle favorise la tolérance » (Paré, 2023). En effet, les élèves évoluant dans ce milieu seraient plus sensibles à leurs différences et à celles des autres (Conseil supérieur de l'éducation, 2017).

MOTS-CLÉS :

Intégration scolaire, inclusion scolaire, éducation inclusive, classe ordinaire, classe spécialisée

BIBLIOGRAPHIE

- Bélangier, N. et Duchesne, H. (2010). *Des écoles en mouvement. Inclusion d'élèves en situation de handicap ou éprouvant des difficultés à l'école*. Presses de l'Université du Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation. (2006). *Les services de garde en milieu scolaire : inscrire la qualité au cœur des priorités*. <https://www.cse.gouv.qc.ca/publications/services-de-garde-scolaire-50-0452/>
- Conseil supérieur de l'éducation. (2015). *La mixité sociale à l'école*. <https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/07/Textes-de-soutien-mixite-socioeconomique.pdf>
- Conseil supérieur de l'éducation. (2017). *Pour une école riche de tous ses élèves, s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire*. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2017/10/50-0500-AV-ecole-riche-eleves.pdf>
- Crahay, M. (2013). *L'école peut-elle être juste et efficace ? : de l'égalité des chances à l'égalité des acquis* (2^e éd.). De Boeck.
- Maxwell, B., Gereluk, D. et Martin, C. (2023). *Le cadre éthique et légal de l'enseignement*. Guide pour les professionnels de l'enseignement. Presses de l'Université du Québec.
- Ministère de l'Éducation [MÉQ]. (2001). *La formation à l'enseignement*. https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titularisation/formation_enseignement_orientations_EN.pdf
- Ministère de l'Éducation [MÉQ]. (2020). *Référentiel de compétences professionnelles – Profession enseignante*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_competences_professionnelles_profession_enseignante.pdf
- Norwich, B. (2019). From the Warnock Report (1978) to an Education Framework Commission : A Novel Contemporary Approach to Educational Policy Making for Pupils With Special Educational Needs/Disabilities [Hypothesis and Theory]. *Frontiers in Education*, 4. <https://doi.org/10.3389/educ.2019.00072>
- Paré, M. (2023, 15 décembre). *Quelles sont les meilleures pratiques d'éducation inclusive à mettre en œuvre dans les milieux scolaires (classes ordinaires et spécialisées, services de garde) ?* Communication présentée lors de la journée Questions de l'heure sous la loupe de l'UMR Synergia (1^{re} éd.), Université Laval, Québec, Canada.
- Tremblay, P. (2023). *Coenseignement*. Éditions Académia.
- Thomas, G. et Loxley, A. (2022). *Deconstructing special education and constructing inclusion* (3^e éd.). McGraw-Hill Education.
- Winebrenner, S. et Demers, D. D. (2008). *Enseigner aux élèves en difficulté en classe régulière*. Chenelière Éducation.